

**Année 2025**

**Séance du 02 avril 2025**

**N° 03**

**Objet : Comptes administratifs  
et affectation des résultats 2024**

## ***DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION***

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq et le deux du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-sept du mois de mars 2025, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Est nommé secrétaire de séance : Bruno ACCIAI**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BERNARDINI Patrick, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit (jusqu'au rapport n° 38), DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 24), HONNORAT Michèle (jusqu'au rapport n° 38), JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien (jusqu'au rapport n° 04), MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude (jusqu'au rapport n° 36), PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, REINAUDO Gilbert (jusqu'au rapport n° 24), SAGNIEZ Simone, SANCHEZ Pierre Bernard, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU-HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques (jusqu'au rapport n°24)  
BARDIN Chantal a donné pouvoir à DENEUVE Jérôme  
COMTE Jean-Paul a donné pouvoir à DELAMARE Isabelle

**Etaient représentés :**

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale  
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas  
BOGHOSSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno  
COCHET Brigitte a donné pouvoir à SEVENIER Jean  
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole  
ISOARD Christian a donné pouvoir à CAZERES Benoit  
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert (jusqu'au rapport n° 24)  
MOULARD Damien a donné pouvoir à KUHN Francis (à partir du rapport n°05)  
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

**Etaient excusés :**

BALIQUE François, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, CHALVET Gilles, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, LAQUET Laura, PELESTOR Michel, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

-----  
**Le quorum est atteint.**

**Monsieur BONDIL Marc, rapporteur, expose ce qui suit :**

Les excédents de fonctionnement constatés doivent être affectés en priorité à la couverture des besoins de financement de la section d'investissement.

**1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :**

Budget Principal	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	45 525 838,26€	52 985 765,06 €	+ 7 459 926,80 €
Investissement	16 591 428,51 €	15 744 616,23 €	-846 812,28 €
Report investissement	4 903 953,58 €	3 970 863,25€	-933 090,33 €
Besoin section investissement			1 779 902,61€

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget principal, de reprendre en déficit d'investissement la somme de 846 812,28€, d'affecter en réserve de la section d'investissement la somme de 1 779 902,61€ et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 5 680 024,19€.

**2- Budget Annexe de l'abattoir de Digne les Bains**

Abattoir de Digne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	988 522,55 €	1 102 145,82 €	+113 623,27 €
Investissement	268 515,18 €	185 459,83 €	-83 055,35 €
Report investissement	0 €	57 000,00 €	+57 000,00€
Besoin section investissement			26 055,35€

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, de reprendre en déficit d'investissement la somme de 83 055,35€, d'affecter en réserve de la section d'investissement la somme de 26 055,35€ et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 87 567,92 €.

**3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :**

Abattoir de Seyne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	38 331,10 €	60 496,61 €	+ 22 165,51 €
Investissement	60 811,62 €	40 512,34 €	-20 299,28 €
Report investissement	0,00 €	0,00€	0,00€
Besoin section investissement			20 299,28 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, de reprendre 20 299,28 € en déficit d'investissement, d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme de 20 299,28 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 1 866,23 €.

#### 4 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :

<b>Transports Urbains Dignois</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Fonctionnement	1 330 378,30 €	2 058 650,82 €	+ 728 272,52 €
Investissement	657 097,14€	791 831,42€	+ 134 734,28 €
Report investissement	2 200,00€	0,00 €	-2 200,00 €
Besoin section investissement			0 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains dignois », de reprendre en excédent d'investissement la somme de 134 734,28 € et en excédent de fonctionnement celle de 728 272,52 €.

#### 5- Budget Annexe du barrage de Vaulouve :

<b>Budget Annexe Vaulouve</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Fonctionnement	17 127,63 €	298 025,34 €	+280 897,71 €
Investissement	254 642,06 €	52 301,28 €	-202 340,78 €
Report investissement	37 558,40 €	20 000,00 €	-17 558,40 €
Besoin section investissement			219 899,18 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", de reprendre la somme de 202 340,78 € en déficit d'investissement, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 219 899,18 €, et de reprendre en section de fonctionnement la somme de 60 998,53 €.

#### 6- Budget Annexe du Parc Industriel de la « Cassine »

<b>Budget Annexe Parc Cassine</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Fonctionnement	145 181,48 €	698 970,97 €	+ 553 789,49 €
Investissement	185 682,61 €	1 385 842,97 €	+ 1 200 160,36 €
Report investissement	35 850,40€	0,00 €	-35 850,40 €
Besoin section investissement			0,00€

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", de reprendre en excédent d'investissement la somme de 1 200 160,36 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 553 789,49 €.

## 7 – Budget Annexe « Eau régie » :

Budget Annexe EAU	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	7 192 960,28 €	8 576 836,44 €	+ 1 383 426,16 €
Investissement	4 909 688,44 €	4 121 141,31 €	-788 547,13 €
Report investissement	1 383 443,34 €	1 837 315,38 €	+ 453 872,04 €
Besoin section investissement			334 675,09 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau régie », de reprendre 788 547,13 € en déficit d'investissement, d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme 334 675,09 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 1 048 751,07 €.

## 8 – Budget Annexe « Assainissement régie » :

Budget Annexe ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	4 215 659,70 €	4 813 700,39 €	+ 598 040,69 €
Investissement	1 969 227,49 €	1 720 235,81 €	-248 991,68 €
Report investissement	864 184,95 €	1 127 508,03 €	+263 323,08 €
Besoin section investissement			0 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Assainissement régie », de reprendre 248 991,68 € en déficit d'investissement, et en excédent de fonctionnement la somme de 598 040,69 €.

Vu l'avis de la commission « finances » réunie le 13 mars 2025 qui a donné un avis favorable sur les comptes administratifs et l'affectation des résultats de ces 8 budgets.

Vu l'avis du conseil d'exploitation des régies Eau et Assainissement qui a donné un avis favorable sur ce rapport pour les budgets « eau régie » et « assainissement régie » lors de sa séance du 12 mars 2025.

\*\*\*\*\*

**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé qui précède,**

Sous la Présidence de Monsieur Marc BONDIL,

Après que Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente de Provence Alpes Agglomération se soit retirée de la séance pour le vote,

## 1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :

### ➤ A l'Unanimité

ADOPTE le compte Administratif du Budget principal, et REPREND en déficit d'investissement la somme de 846 812,28€, affecte en réserve de la section d'investissement la

somme de 1 779 902,61€ et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 5 680 024,19€.

## **2- Budget Annexe de l'abattoir de Digne les Bains :**

### **➤ A l'Unanimité**

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, et REPREND en déficit d'investissement la somme de 83 055,35€, affecte en réserve de la section d'investissement la somme de 26 055,35€ et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 87 567,92 €.

## **3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :**

### **➤ A l'Unanimité**

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, et REPREND en déficit d'investissement la somme de 20 299,28 €, affecte en réserve de la section d'investissement la somme de 20 299,28 € reprend en excédent de fonctionnement la somme de 1 866,23 €.

## **4 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :**

### **➤ A l'Unanimité**

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains dignois » et REPREND en excédent d'investissement la somme de 134 734,28 € et en excédent de fonctionnement celle de 728 272,52 €.

## **5- Budget Annexe du barrage de Vaulouve :**

### **➤ A l'Unanimité**

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", et REPREND la somme de 202 340,78 € en déficit d'investissement, affecte en réserve de la section d'investissement la somme de 219 899,18 €, reprend en section de fonctionnement la somme de 60 998,53 €.

## **6- Budget Annexe du Parc Industriel de la « Cassine »**

### **➤ A l'Unanimité**

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", REPREND en excédent d'investissement la somme de 1 200 160,36 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 553 789,49 €.

## **7 – Budget Annexe « Eau régie » :**

### **➤ A l'Unanimité**

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau régie », REPREND la somme de 788 547,13 € en déficit d'investissement, affecte en réserves de la section d'investissement la somme 334 675,09 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 1 048 751,07 €.

**8 – Budget Annexe « Assainissement régie » :****➤ A l'Unanimité**

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe « Assainissement régie », REPREND la somme de 248 991,68 € en déficit d'investissement, et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 598 040,69 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Bruno ACCIAI

PUBLIE LE :

11 AVR. 2025